



## **La commune d'Anderlecht encourage les citoyens à embellir leurs façades.**

**A l'initiative du Bourgmestre d'Anderlecht Fabrice Cumps et de l'Echevin de l'Urbanisme et de l'Environnement Alain Kestemont, avec le soutien du Collège échevinal, la commune d'Anderlecht lance une campagne de sensibilisation pour l'embellissement des façades détériorées.**

Anderlecht souhaite sensibiliser la population à l'embellissement des façades à rue, celles-ci jouent en effet un rôle important dans le bien-être des habitants et la valorisation des quartiers.

Afin de pouvoir remédier au problème des façades détériorées et abandonnées, trop nombreuses à Bruxelles, la région a décidé d'aider les propriétaires, commerçants et entrepreneurs, en octroyant une prime d'embellissement des façades pouvant aller, sous conditions, jusqu'à 85% du prix de la rénovation.

La commune d'Anderlecht souhaite faire connaître cette prime généreuse à ses habitants afin qu'ils puissent en profiter et ainsi recréer un environnement plus agréable à vivre. Pour cela, une distribution de documents informatifs est prévue par les Gardiens de la Paix du service de la prévention.

Les propriétaires concernés par cette problématique et qui ne réagiront pas face à ces détériorations feront l'objet d'une taxation communale par le service des inspections et conformités urbanistiques (ICU, anciennement dénommé service taxes contrôles). Le montant de cette taxe communale peut dépasser le coût d'une rénovation complète. De quoi inciter les propriétaires à investir dans la rénovation de leur façade.



---

**Infos utiles:** Aide aux propriétaires et gestionnaires: via Urban Brussels par téléphone au 02 432 84 00 ou par mail : [primesrenovation@urban.brussels](mailto:primesrenovation@urban.brussels)  
Pour les commerçants ou entrepreneurs: via le 1819 par téléphone ou envoyez un mail à [info@1819.bruxelles](mailto:info@1819.bruxelles).  
Besoin d'aide pour monter un dossier? Prenez directement contact avec Homegrade Brussels! Téléphone : 1810 Site web : <https://homegrade.brussels/particuliers/primes>

---